

# Conseils de territoire n°11 - déclinaison opérationnelle de la feuille de route 2023-2028



**SUD  
GIRONDE**  
13 janvier 2023



## Structures présentes à l'atelier

Citiz  
Commune de Saint-Maixant  
D2C Créon  
D2C Sud Gironde  
Département de la Gironde  
Génération A Domicile  
Gric De Prat  
Syndicat Mixte du Sud Gironde

## Contact

Fatima AHSSICE  
06.12.56.75.86 / f.ahssice@gironde.fr



## Atelier 2

### Axe 2 « Agir pour un aménagement équilibré et raisonné des territoires, avec des équipements et services répondant aux besoins des Girondin.e.s »

#### Pistes de travail évoquées pour répondre aux priorités

**Priorité « Poursuivre la rénovation du parc et le développement d'une offre de logement diversifiée pour mieux répondre aux besoins des habitants. Avancer sur l'urgence et la question du transport à intégrer dans les projets de logement. »**

- Cartographier le « parcours du combattant » de l'acheteur en rénovation en centre-bourg
- Accompagner les propriétaires bailleurs dans la mise aux normes des logements loués

**Priorité « Profiter des démarches de revitalisation urbaine enclenchées sur les principales villes moyennes du territoire et des opportunités de ressources locales pour expérimenter des aménagements urbains résilients. »**

- Développer la toponymie gascone dans les projets de revitalisation urbaine
- Mettre en commun les solutions innovantes, assurer une veille

**Priorité « Promouvoir et maintenir un bon niveau de qualité des équipements. Favoriser la modularité des équipements et leur mutualisation. Comment accompagner les collectivités dans la progression des coûts de fonctionnement ? »**

- Elaborer un plan pluriannuel de développement des équipements sportifs à l'échelle du Sud-Gironde
- Ouvrir les équipements sportifs des collèges aux associations sportives locales
- Harmoniser les besoins fédéraux et les besoins en EPS des collèges
- Apprendre à travailler ensemble pour mutualiser

**Priorité « Améliorer l'articulation des réseaux (ferroviaire, routier, cyclable, transports en commun) et la desserte des gares locales (pôle d'échange multimodal de Langon). »**

- Améliorer la qualité de service des TER
- Requalifier la gare de La Réole
- Requalifier les voies-vertes en transports collectifs et modes doux
- Mieux articuler offre TER et pistes cyclables
- Développer des itinéraires cyclables sécurisés
- Mieux prendre en charge les besoins en mobilité des secteurs ruraux : plus d'offre en transport en commun, covoiturage, information...
- Développer la plateforme mobilité (plus d'offre, antennes...)
- Structurer des services d'aide à domicile sur des territoires plus restreints afin de limiter les déplacements des employés